La Gazette de la Vézère

Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère en Dordogne

« Une truite dans la marmite vaut plus que deux saumons dans la rivière »

Novembre 2022

La programmation régie

Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère en Dordogne

Intervention de la régie sur les affluents du Cern

Au cours de ce mois, l'équipe régie est intervenue sur deux affluents du cours d'eau du Cern. Il s'agit des ruisseaux de « La Forêt » et de la « Chapelle ». Ces deux cours d'eau ont été suivi sur la totalité de leur linéaires respectifs ; à savoir 2 190 ml pour la Forêt et 3 510 mètres linéaires pour la Chapelle.

L'objectif a été de rétablir une continuité des écoulements naturels à travers le traitement de « bouchons » présents tant dans le lit mineur que ceux présents à proximité ou adossés aux ouvrages d'art.

La Nuelle, autre affluent du Cern, longue de 5 830 mètres linéaires, quant à elle sera l'objet du même type d'intervention dès le mois de décembre prochain.

Ruisseau de la Chapelle avant intervention

Ruisseau de la Forêt avant intervention

Ruisseau de la Chapelle après intervention

Ruisseau de la Forêt après intervention

Les dossiers techniques

Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère en Dordogne

Etude topographique du bras de Biars – Schéma des berges de la Vézère

Dans le cadre de l'étude du Schéma des Berges de la Vézère et afin de conclure cette dernière, un projet choisi par le Syndicat va être étudié plus précisément par le bureau d'étude.

Les plans du projet nécessitent plus de données. De ce fait, une étude topographique a été réalisée par « Colibrice », par Monsieur Xavier BISMUTH sur le bras de Biars.

L'objectif a été d'obtenir des mesures afin de déterminer l'état des lieux précis du bras à l'heure actuelle.

Voici une image représentant les données récupérées sur le site faisant parti de l'ensemble de l'étude.

COURBES DE NIVEAUX

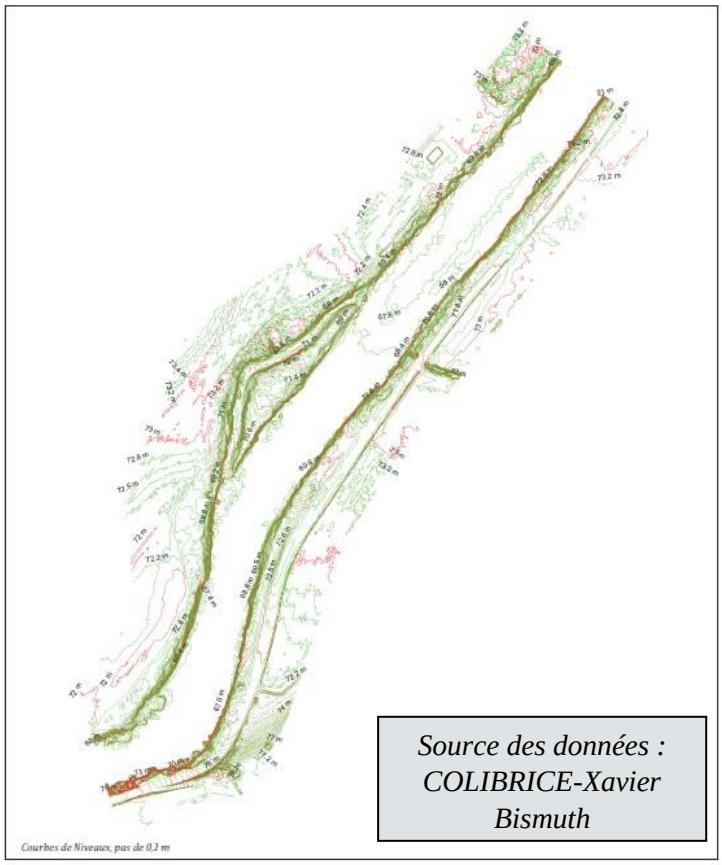

Source des données : COLIBRICE-Xavier Bismuth

Gestion Pastorale des Beunes

Le contrat liant le Conservatoire des Espèces, le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère et l'exploitant des bovins arrive à sa fin en décembre 2022.

L'objectif de cette convention permettait de faire pâturer les zones humides de la Beune pour limiter la mécanisation. Deux parcelles étaient concernées :

- Sous le château de Commarque
- Dans combe de St Raphaël

A cette réunion a été décidé de maintenir ce contrat dans les conditions actuelles de fonctionnement.

Les financements passeront par la région et plus par le FEADER. Etape qui sera franchie début 2023, et qui déterminera le déroulement du futur contrat.

Ateliers de travail des zones humides dans le cadre du projet de Cartographie Nationale

L'Université de Rennes mène une étude de cartographie des zones humides au niveau National. Le bassin versant de la Vézère fait partie des 10 bassins choisis pour être étudiés.

Courant le mois de Novembre, deux ateliers ont été mis en place par les acteurs de l'université et les deux structures co-gestionnaires : EPIDOR et le SMBVVD.

Un premier atelier pour le secteur de la Corrèze et un second pour le secteur de la Dordogne.

L'objectif de ces derniers est de « vérifier les données » exposées par l'université. En effet, ce sont des données satellite à vérifier sur le territoire sur la réelle présence et sur le type de zones humides.

Les Informations Générales

Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère en Dordogne

Formation Agence de l'eau

L'agence de l'eau Adour Garonne a organisé deux journées de formation à destination des techniciens et des élus sur le mois de novembre.

Une première journée organisée à Tulle avec deux présentations. Une première sur l'aménagement hydromorphologique en zone humide, porté par le Conservatoire des Espaces Naturels. La seconde présentation, qui a pu être vu sur le terrain portait sur l'aménagement de la Corrèze dans le bourg de Tulle.

La seconde journée a été faite à Mareuil avec pour thématiques de travail l'hydromorphologie. Un projet mené par la CAB a été présenté et un second projet mis en place par le Syndicat de la Dronne nous a été montré sur le terrain.

Deux journées très intéressantes permettant d'échanger sur les différentes visions des projets d'un point de vue techniciens et élus.

Informations diverses

En termes de communication et d'animation, le Syndicat a sollicité la fédération de pêche de la Dordogne pour utiliser un nouvel outil de capture de photos et de vidéos ; à savoir, un drone.

Ces données ont été intégrées à nos supports de communication et viennent apporter une nouvelle dimension à nos inventaires et suivis.

L'acquisition en interne est à l'étude avec confirmation de cofinancement de nos partenaires financiers de la prise en compte de cette éventuelle acquisition.